



**Mathieu KLEIN**  
Président du conseil  
Départemental  
de Meurthe-et-Moselle



**Claire PITOLLAT**  
Députée de la deuxième  
Circonscription  
des Bouches-du-Rhône

## Renouveler en profondeur l'accompagnement pour réussir l'insertion sociale et professionnelle des BRSA

**Remise aujourd'hui au Premier ministre, du rapport de Claire Pitollat, députée des Bouches-du-Rhône, et Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, sur l'insertion des bénéficiaires du RSA**

Suite à la lettre de mission du Premier ministre le 15 juin dernier, Claire Pitollat et Mathieu Klein ont remis aujourd'hui à Edouard Philippe leur rapport sur l'insertion des bénéficiaires du RSA.

A travers les pratiques, les outils, les démarches mis en œuvre par plus d'une centaine d'acteurs rencontrés et les analyses que ceux-ci tirent de leur action, la mission a exploré largement le spectre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à l'œuvre aujourd'hui dans notre pays.

Le rapport s'attache au travers de 50 propositions à surmonter le paradoxe d'une politique en échec alors même que les idées, les méthodes et la mobilisation existent partout sur le territoire.

Le renouvellement profond du cadre d'intervention de l'accompagnement que préconisent Mathieu Klein et Claire Pitollat se décline notamment dans l'extrait des propositions suivantes :

- L'étirement excessif des premières étapes à l'entrée du RSA (ouverture du droit, orientation dans un parcours d'accompagnement, signature du contrat d'insertion...) étant un facteur majeur de complexité et d'éloignement social et professionnel, plusieurs propositions sont faites pour que cette phase se déroule à un rythme plus soutenu. Les objectifs de déploiement d'outils numériques en appui aux professionnels facilitant le traitement administratif et d'échéances engageantes notamment le cap d'un premier entretien d'orientation dans les huit jours après la demande d'ouverture des droits RSA sont fixés.
- L'instauration d'un accompagnement unique, qui place l'accès à l'emploi comme objectif pour tous, pour mettre fin au clivage actuel entre accompagnement professionnel et accompagnement social. Dans cette perspective, ils proposent d'aller vers une approche globale de l'accompagnement qui concilie les sphères professionnelles, sanitaires et sociales. Par exemple : renforcer le dispositif « accompagnement global » piloté par Pôle emploi et les départements, et impliquer les structures sanitaires dans les politiques d'insertions sociales.
- Le développement de l'intermédiation qui permet l'accompagnement coordonné d'un employeur recherchant des compétences et d'un bénéficiaire recherchant un emploi. Ils proposent également que l'intermédiation se prolonge dans l'entreprise après le recrutement de la personne et non pas seulement à la porte de l'entreprise car les difficultés sociales peuvent être présentes même après l'embauche. Il nous faut renforcer les liens avec les acteurs économiques qui sont un maillon essentiel de l'accompagnement vers l'emploi.

- Le repositionnement du bénéficiaire fait l'objet de plusieurs propositions qui vont toutes dans le sens de lui donner un rôle plus actif et la maîtrise réelle de son parcours d'insertion. C'est notamment la condition pour qu'existe une co responsabilité, entre celle du bénéficiaire qui doit s'engager dans son parcours d'insertion et mais aussi celle des administrations qui doivent offrir un accompagnement effectif que les auteurs du rapport invitent à considérer comme le socle de valeur du contrat d'engagement réciproque.
- Les propositions pour renouveler l'accompagnement impacte nécessairement le cadre d'intervention des travailleurs sociaux qu'il est proposé de réformer dans la lignée des propositions du rapport de Brigitte Bourguignon et du rapport de Michel Dinet et Michel Thierry.
- Ils proposent de donner un souffle nouveau à la politique d'insertion notamment par une nouvelle gouvernance bâtie autour de deux scénarios, de décloisonner les acteurs et d'aller vers une politique plus efficace qui démontre son impact social par l'évaluation de ses actions, une politique sociale qui répond ainsi à des exigences contractuelles sur les territoires pour soutenir les plus fragiles de manière efficace et efficiente
- L'organisation d'une évaluation systématique, obligatoire et continue de politiques nationales et territoriales d'insertion fait l'objet de plus d'une dizaine de propositions pour avoir une mesure plus fiable de la cohérence et l'efficacité des pratiques.

Nombre d'autres questions ont retenu l'attention des auteurs du rapport et font l'objet de préconisations qui vont de l'élargissement de l'accompagnement à la sphère familiale du bénéficiaire au soutien à l'Insertion par Activité Economique en passant par l'accès des bénéficiaires une formation professionnelle qualifiante, le développement des clauses d'insertion, ...

**Contact :**

**Contact :**

**Mathieu Klein :** [acharron@departement54.fr](mailto:acharron@departement54.fr)

**Claire Pitollat :** [yoann.carrey@clb-an.f](mailto:yoann.carrey@clb-an.f)

En +

#### **Extrait de la lettre de mission du Premier ministre**

Vos travaux que vous mènerez en lien avec le délégué interministériel à la prévention et la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, devront permettre de mettre en lumière de bonnes pratiques de terrain permettant d'assurer la réinsertion sociale et professionnelle de ces publics éloignés de l'emploi, que ce soit en termes de meilleure application des droits et devoirs incombant à la puissance publique et aux allocataires, de coordination entre les acteurs, d'échanges d'informations, ou encore de modalités d'organisation de l'orientation et de l'accompagnement. Vos travaux devront permettre de mettre en évidence les outils et process existants sur le terrain ou qu'il serait bienvenu de développer afin de permettre la mise en place d'un parcours de réinsertion efficace des bénéficiaires du RSA.

#### **Les auditions**

Le rapport présente 50 propositions, fruits de plus d'une centaine de rencontres avec des élus nationaux, régionaux, départementaux et locaux, des responsables publics et associatifs, des partenaires économiques et sociaux, des bénéficiaires du RSA, des femmes et des hommes du monde de l'entreprise et de l'insertion, acteurs nationaux et locaux travaillant au sein d'organismes et dans des territoires multiples et variés.